

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de LASSIGNY	03 44 43 60 19
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOIRéseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais / Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon**03 44 09 16 78****RECENSEMENT MILITAIRE**Pour le recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2013, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 1997.**INFOS UTILES**Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
tous les mercredis.
Ramassage des bacs de tris le mercredi des semaines paires**Horaires de la bibliothèque intercommunale:**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30

Bulletin municipal tiré en 280 exemplaires.

Comité de lecture :PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE



Sommaire	
Lettre du Maire	1
Taxi Conchylien Cabinet de Groupe Boulangerie	2
Infos comité des fêtes	3
Infos comité des fêtes	4
Les Pétanqueurs Club d'échecs Liste électorale Elagage	5
Schéma de subvention de l'Agence de l'Eau	6
Réunion de conseil 03/08/2013	7
Réunion de conseil 03/08/2013	8
Réunion de conseil 27/09/2013	9
Programme fin d'année	10
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12

Le CONCHYLIEN**Bulletin Municipal du
1er Octobre 2013****Lettre du maire**

Le 3 septembre 2013, ce sont 211 enfants qui ont repris le chemin des écoles du regroupement pédagogique. Certaines classes comptent désormais 30 enfants.

L'an prochain, nous allons être amenés à mettre en place la réforme des rythmes scolaires, en concertation avec les enseignants, les responsables de l'éducation nationale, le conseil général pour le transport, sans oublier les parents d'élèves et surtout les enfants qui devraient être les bénéficiaires de cette réforme, mais ce n'est pas gagné !

Cette rentrée est aussi importante pour l'activité de notre village, notre boulangerie traditionnelle a cédé la place à un concept plus moderne de terminal de cuisson qui permet avec moins de jours de fermeture et des horaires plus flexibles de mieux répondre à vos attentes.

De plus avec un magasin agrandi c'est une véritable épicerie et d'autres services que Mme et M. HERMIL nous proposent.

Après quelques bémols la qualité du pain s'améliore et je ne doute pas qu'elle pourra bientôt toutes et tous vous satisfaire.

Nous devons aussi saluer Monsieur SADAQUI qui crée l'entreprise de taxi, qui nous faisait défaut depuis la disparition de Monsieur CAUDRELIER.

Autre bonne nouvelle l'implantation d'un cabinet infirmier dans des locaux aménagés et loués par la commune au 60 rue de Flandres ce qui complètera l'offre de soins disponible sur la commune. Souhaitons la réussite à ces entreprises, que la commune veut accompagner et qui sont une chance pour le village dans ces temps difficiles !

Yves LEMAIRE

ARMISTICE 1918Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de convier la population à la Commémoration de l'Armistice de 1918 qui aura lieu le Lundi 11 Novembre 2013 à 11h30 au monument aux morts.
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes.

Une Rentrée pleine d'enthousiasme

LE TAXI CONCHYLIEN



M SADAoui Farid domicilié au 126 rue Flandres à Conchy Les Pots, met à votre disposition un service taxi.

« LE TAXI CONCHYLIEN »: une prestation personnalisée vous est proposée, adaptée à toutes situations et pour tous les âges.

Je propose un accompagnement et une prise en charge complète de nos personnes âgées (prise de rendez-vous chez le médecin, récupération des médicaments, accompagnement aux courses etc...) tout afin de vous faciliter le quotidien.

Pour nos jeunes adultes, j'offre la sûreté pour les sorties du week-end et ainsi la tranquillité d'esprit des parents.

Un véhicule de 6 places est à votre disposition pour vous accompagner et venir vous rechercher en discothèque ou tout autre lieu de loisirs, un forfait adapté sera mis en place.

Une réduction de 5% est déjà appliquée pour tous les Conchyliens.

M SADAoui Farid
06 29 11 50 33

La boulangerie relookée

En un éclair, la façade a été relookée et l'intérieur agrandi pour augmenter et diversifier les prestations. Avec le souci de respecter le délai de fermeture pour travaux et la volonté d'assurer le service, ils ont réussi leur challenge.

La boulangère nous accueille dans de nouvelles plages horaires pour nous servir en pains, pâtisseries, viennoiseries, épicerie (plus de 300 articles), produits frais sans oublier le relais poste.

Une nouvelle offre de services nous est proposée,
→ les pizzas sur commande

→ Un coup de téléphone, (03 44 85 04 65)
(vous pouvez laisser un message)

→ 1/2 heure de délai,
→ jusqu'à 19h30,

4 modèles au choix: Paysanne, chorizo, royale, 4 fromages.

D'autres services sont à l'étude et nous seront proposés
Dans un proche avenir.



Félicitons ces 3 entreprises Conchyliennes pour leurs investissements, souhaitons leur les résultats escomptés et profitons sans modération de tous ces services à notre porte.

Cabinet de groupe



Suite à la cessation d'activité de Mme DECEUNYNCK Eliane pour une retraite bien méritée, une association de 2 infirmières et d'un infirmier libéraux s'est créée pour constituer un cabinet de groupe.

Afin de recentrer leur secteur d'activité, de participer au développement de CONCHY LES POTS et de faire évoluer le projet vers l'élaboration d'une future maison médicale pluridisciplinaire, ils ont souhaité s'installer au n° 60 rue de Flandres.

Tous les 3 sont déjà connus par beaucoup d'entre nous car ils exercent depuis environ 3 ans dans notre région.

Ils assurent les soins à domicile ou au cabinet
Permanences sans RDV: 7h à 7h30 et 16h30 à 17h

Du lundi au vendredi

De plus nous pouvons obtenir les rendez-vous qui nous conviennent le mieux en fonction de nos emplois du temps.

N° tel Cabinet: 03 44 97 42 98

Anne Charlotte QUENTIN: 06 50 43 64 54

Emilie FRANCOIS: 06 82 95 77 94

Eric DEVIN: 06 35 34 20 78

Les travaux d'aménagement du local pour le cabinet seront très prochainement terminés ainsi nos infirmiers seront opérationnels au plus vite.

Patrick KUSZPA

Association Paroissiale 4ème trimestre 2013 dans le secteur Messe tous les dimanches à 10 h 30 à Ressons sur Matz

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
05-06 Octobre	Braisnes	Ressons sur Matz
12-13 Octobre	Ricquebourg	Ressons sur Matz
19-20 Octobre	Belloy	Ressons sur Matz
26-27 Octobre	Hainvillers	Ressons sur Matz
01 Nov		Ressons sur Matz
02-03 Nov	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
09-10 Nov	La Neuville/ Ressons	Ressons sur Matz
16-17 Nov	Villers /Coudun	Ressons sur Matz
23-24 Nov	Lataule	Ressons sur Matz
30 Nov 01 Dec	Cuvilly	Ressons sur Matz
07-08 Dec	Orvillers	Ressons sur Matz
14-15 Dec	Giraumont	Ressons sur Matz
21-22 Dec	Mareuil La Motte	Ressons sur Matz
24-25 Dec	21h Gournay/ Aronde	Giraumont
28-29 Dec	Marquéglise	Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
3 ème TRIMESTRE 2013

DECES

Lequeux Rachel Zulima Louise , le 4/7/2013 à Salouël.

Clevy Monique, Denise le 19/7/2013 à Salouël

Lhellez Paul, le 5/8/2013 à Roye

MARIAGE

Nicolas DEVAUX et VAUQUELIN Christine ,
le samedi 21 septembre 2013.
35, rue de la Recette.

PERMANENCES A LA MAIRIE DE RESSONS SUR MATZ

• Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) service retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
06 74 69 41 95
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

• Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
06 70 98 88 87
2ème, 3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

Samedi 14 décembre 2013 à 15h00 à la salle des fêtes de Conchy les Pots



Dessin Animé

Visite du Père Noël

Pause Goûter

Les invitations seront distribuées courant novembre (Naissance à 11 ans inclus).

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE

Les membres du CCAS, accompagnés par M. le MAIRE et des conseillers municipaux auront le plaisir de passer pour la distribution des colis de fin d'année chez les personnes âgées de 70ans et plus le SAMEDI 21 DECEMBRE après-midi.



DATES DES PROCHAINES ELECTIONS 2014

MUNICIPALES

23 ET 30 MARS 2014

EUROPEENES

25 MAI 2014

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 31 décembre 2013.

Le principe est celui de l'inscription volontaire (inscription sur demande) sauf pour les personnes atteignant l'âge de 18 ans, pour lesquelles la procédure d'inscription est engagée d'office.

INFOS COMITE

Rappel du troisième trimestre :

FÊTE NATIONALE :



Le défilé aux lampions n'a pas rassemblé beaucoup d'enfants cette année malgré une météo assez clémente. Le feu d'artifice tiré par les membres du Conseil Municipal a lui remporté un franc succès devant une bonne centaine de spectateurs, feu de qualité avec un final à la hauteur des attentes. A l'issue, tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle pour danser et passer un bon moment de convivialité. Le lendemain une quarantaine de personnes ont participé à la cérémonie au monument et au vin d'honneur qui a clôturé cette fête nationale.

FÊTE COMMUNALE :



L'ouverture de la fête-foraine n'a pu se faire samedi soir comme prévue à cause d'une mini-tempête qui a surpris tout le monde, plus de peur que de mal, en ce qui concerne le village. Le lendemain : une météo sereine pour la traditionnelle brocante qui a accueilli plus de 240 exposants sur 2000 mètres de trottoirs. Un flot important de visiteurs a déambulé toute la journée dans le village ; je remercie les 68 conchyliens qui ont participé à ce grand déballage annuel ; le lundi une quarantaine d'enfants ont profité des nombreux tours de manèges offerts par la municipalité ainsi que des friandises distribuées. Le Comité remercie tous les bénévoles qui ont renforcé notre effectif, contribuant ainsi à la réussite de cette grande manifestation annuelle.

CONCOURS DESSINS (fin)



Le 11 août lors des portes ouvertes de la bibliothèque ; le premier prix intercommunal, dans la catégorie des 14/15 ans a été attribué à : Melle Emeline CAMPION représentant notre village. Une nouvelle fois félicitations aux 54 jeunes Conchyliens participants ; on vous donne rendez-vous (toujours plus nombreux) le 17 Mai 2014 pour le prochain concours.

PROCHAINEMENT....



La soirée de reprise le 5 octobre « moules-frites » promet d'être fort animée avec plus de 190 inscrits. Le Comité remercie tous ces participants pour leurs encouragements à poursuivre ce genre de soirée festive.



Judi 21 novembre à partir de 19 heures, nous fêterons comme il se doit l'arrivée du **Beaujolais Nouveau** autour d'une assiette campagnarde. Réservation obligatoire avant le 18 novembre (dernier délai) talon de réservation dans vos boîtes prochainement.



A noter : Le rendez-vous est déjà pris auprès des services du Père Noël pour sa tournée annuelle ; et je confirme qu'il sera bien présent parmi nous le 14 décembre pour célébrer l'Arbre de NOËL de la Commune ; donc les enfants..... Soyez sages.



Pour clôturer cette année Le COMITE des FÊTES vous invite à participer à son 14^{ème} réveillon de la St-Sylvestre (en préparation) ; Les places étant limitées ; CONCHYLIENS, pensez à réserver rapidement pour éviter les déceptions de dernière minute... ..

Une nouvelle fois merci de votre soutien en participant nombreux aux diverses manifestations que l'Association propose annuellement.

Contact de l'Association : 2360 rue de Flandre tél : 03 44 85 03 84

Pour le Comité, le Président J.GRELIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS

Séance du 27 Septembre 2013

L'an deux mil treize le 27 Septembre à 20h30 ,le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : tous les membres en exercice étaient présents.
Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine PINSSON

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des Anciens est fixé au Samedi 19 Octobre 2013 au restaurant Le Relais de Conchy les Pots.

CABINET D'INFIRMIERES

Actuellement, des travaux de réfection au 60 rue de Flandres sont en cours, en vue de l'installation d'un cabinet d'infirmières (électricité, plomberie et cloisons)
Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à louer ce logement au 60 rue de Flandres, à compter du 1^{er} Octobre 2013.
Le loyer mensuel s'élèvera à 200 euros.

CONSTITUTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CABLES, AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la société ENERGIE DES CHOLLETZ, une constitution de servitudes de passage de câbles sous la voie communale n° 4, pour le parc éolien, devant le Notaire .

CLUB D'ECHECS

Le conseil municipal accorde une subvention de 150 euros pour la création d'un club d'échecs « Vents d'échecs » dont les réunions se tiendront le mercredi à 20heures dans les locaux du Caméléon au 320 rue de la Harache.

TRAVAUX AU LOGEMENT COMMUNAL

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des devis en vue de travaux au logement de Monsieur et Madame WEPPE.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter des devis pour la réalisation des douches dans le local du foot.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET SDEP 2013

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de virer des crédits en vu du remboursement de la ligne de trésorerie :

Article 1641 (dépenses) + 416.000,00€
Article 1641 (recettes) + 416.000,00€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le virement des crédits au budget SDEP 2013.

MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'I.A.T

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la FPT et notamment des articles 87,88,111,136,
Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la FPT.
Vu le décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité d'administration et de technicité,
Vu l'arrêté du 14 janvier 2002 fixant les montants de référence de l'indemnité d'administration et de technicité,
Vu la jurisprudence et notamment l'arrêt du Conseil d'Etat n° 131247 et 131248 du 12 juillet 1995 autorisant un agent seul dans son grade à bénéficier du taux maximum individuel au titre du principe d'égalité de traitement,
Vu les crédits inscrits au budget,
Considérant que conformément à l'article 2 du décret n° 91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables à ces personnels.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de modifier selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents, l'indemnité d'administration et de technicité aux agents relevant des cadres d'emploi suivant à compter du 1^{er} août 2013.

Filière	Grade	Montant moyen de référence
Technique	Adjoint Technique	464.12€ :12mois = 38.69€ Coefficient 3 = 116.00€/mois

REMBOURSEMENT DES ASSURANCES

Monsieur le Maire informe que l'assurance SMACL a procédé au remboursement du sinistre (intempéries de Mars 2013) pour un montant de 1561.97euros.
Le Conseil Municipal valide l'encaissement du chèque.

Questions diverses :

Le conseil municipal autorise M. et Mme HERMIL à utiliser temporairement l'emplacement situé sur l'espace herbagé communal afin de l'entretenir, décorer et d'installer quelques tables, et, leur souhaite de réussir dans leurs projets.

LES PETANQUEURS CONCHYLIENS

Ambiance joviale pour ce concours du 20 juillet 2013, la coopération du soleil a donné du pep's à tous.

Un grand merci aux 38 participants, bénévoles et au Comité des Fêtes pour le prêt du matériel.

Toutes nos félicitations aux gagnants :

1^{er} prix : Stéphane Bauwens / Johan Cochevin
2^{ème} prix : Jesse / Jérémy

Au reste des joueurs également et nos encouragements à Albert et Jean Philippe arrivés derniers.

Pour finir la soirée, nous avons partagé un repas en plein air.

Courant janvier 2014, nous prévoyons de nous réunir pour le partage de la galette des rois, nous vous informerons ultérieurement.

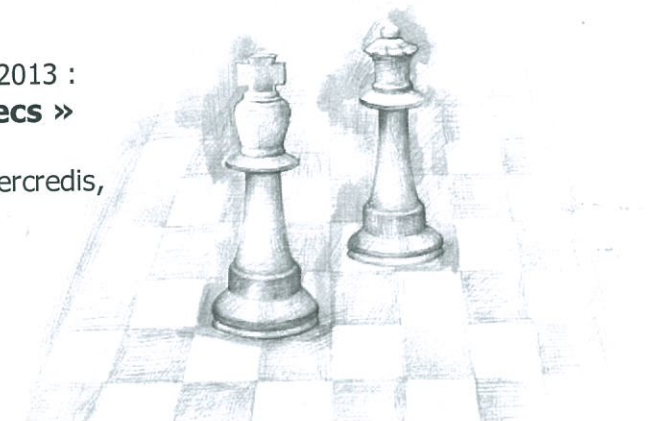
Au plaisir de vous retrouver toujours plus nombreux sur le boulodrome, nous vous souhaitons à tous une excellente fin d'année.

Carnet de naissance :

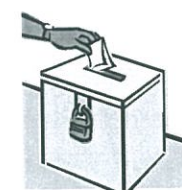
Un club d'échecs est né à Conchy les Pots le 7 septembre 2013 :
« **Vents d'Echecs** »

Les amateurs de ce jeu peuvent nous rejoindre tous les mercredis,
à partir de 20heures dans la salle du « CAMELEON »
320, rue de la Harache
60490 Conchy les Pots

Tél : Dominique BENARD
03-44-85-23-86



REVISION DES LISTES ELECTORALES



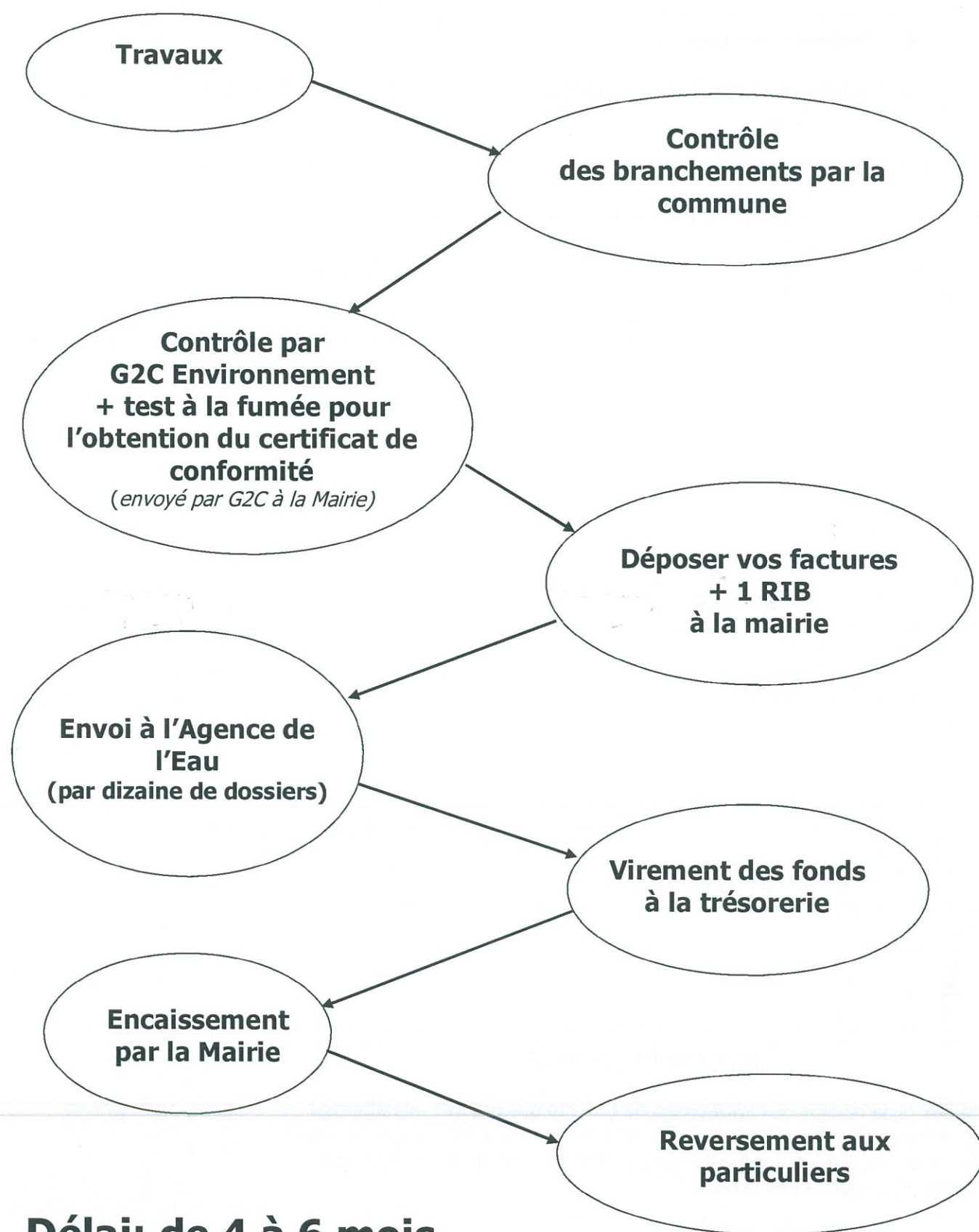
Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus soit le 31 décembre 2013.

ELAGAGE DES ARBRES

Suite aux réclamations des entreprises de Collecte des ordures ménagères, nous rappelons que vous devez impérativement procéder à l'élagage des branches dépassant sur les voies publiques, à défaut, l'élagage sera réalisé par une entreprise mais **à vos frais**.



Subvention de l'agence de l'Eau Procédure d'obtention pour les particuliers



Délai: de 4 à 6 mois

L'an deux mil treize le 3 Août à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de

Absents : Monsieur George Jacky (remis un pouvoir à Yves Lemaire), SNOECK Eric (remis un pouvoir à Patrick Kuszpa), CLEUET Guy, BAILLON Michel, PUILLE Jean-Philippe.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine PINSSON

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

REDUCTION DES COMPETENCES DU SIVOM DE RESSONS SUR MATZ PAR LA DISSOLUTION DE LA VOCATION AUTORITE CONCEDANTE ELECTRICITE

Monsieur le Maire indique que, lors de sa séance du 02 avril 2013, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Ressons sur Matz (S.I.V.O.M.), dont le siège est situé à RESSONS SUR MATZ 185 rue Georges Latapie, a décidé de mettre en œuvre la procédure de dissolution de la vocation « autorité concédante électricité » prévue par

l'article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

la loi N°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme,

le schéma départemental d'orientation de la coopération intercommunal adopté le 10 février 2012, par la CDCI

et ceci à compter du 31 décembre 2013.

Cet article prévoit notamment qu'à compter de la notification de la délibération du comité syndical au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement. La décision de modification est prise par arrêté du représentant ou des représentants de l'Etat dans le ou les départements intéressés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du comité syndical du 02 avril 2013 portant modification des statuts par la suppression de la compétence « vocation autorité concédante électricité », transmise en sous préfecture le 14 mai 2013,

Considérant que les communes membres du syndicat doivent délibérer sur la modification proposée,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** :

- Les termes de la délibération du comité syndical en date du 02 avril 2013 et accepte de reprendre la compétence électrification à sa charge à compter du 31 décembre 2013.

ADHESION AU FUTUR SYNDICAT SEZEO

Le Conseil Municipal dans le cadre du schéma départemental d'orientation de la coopération intercommunal adopté le 10 février 2012, par la CDCI, DECIDE

d'adhérer au futur syndicat de la zone SICAE (SEZEO) en 2014 et dès l'accord du comité syndical du SEZEO, de céder au SEZEO sa compétence électrification et la maîtrise d'ouvrage concernant les travaux d'électrification rurale : le SEZEO exercera les compétences mentionnées aux articles L.2224-31, L.2224-33 et L.2224-34 du CGCT.

de se positionner dans un deuxième temps sur les éventuelles compétences à caractère optionnel.

De donner mandat au Maire de solliciter l'adhésion de la commune au SEZEO.

De nommer deux délégués, un titulaire et un suppléant, comme responsables pour représenter le secteur de Ressons sur Matz au syndicat SEZEO.